



LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR DU CH LAVAUUR

Monsieur le Directeur,

Le jeudi 15 février nous avons consigné sur le registre des dangers graves et imminents une situation de travail en sous-effectif sur l'EHPAD.

Plusieurs messages et appels téléphoniques de l'équipe nous prévenaient que ce jour 3 AS seulement sur 6 étaient présentes à leur prise de poste le matin !

Suite à notre démarche d'alerte, nous avons été convoqués en milieu d'après-midi par la DRH à une réunion dite d'enquête à 17 heures.

Un membre de la CGT titulaire au CHSCT a assisté à cette dernière.

La CGT était le seul syndicat présent.

Après analyse des propos tenus par les représentants de la Direction voici nos commentaires :

Est-ce qu'on ne se moque pas de façon éhontée de l'équipe de l'EHPAD, des résidents et par la même occasion des représentants syndicaux que nous sommes ?

- Comment accepter d'entendre comme explication que la situation dénoncée par la CGT serait essentiellement due à une erreur de lecture du planning des soignants ?
- Comment vos représentants peuvent-ils balancer sans gêne que l'équipe n'a qu'à faire comme si c'était le WE ?
- Comment peuvent-ils affirmer avec aplomb qu'il n'y a pas danger pour les agents en poste ?
- Comment peuvent-ils banaliser à ce point la multiplication des situations de travail en sous-effectif et l'accumulation des rappels au domicile ?
- Comment peuvent-ils occulter sans sourciller les effets néfastes du sous-effectif sur les soignants et les risques encourus ?
- Comment peuvent-ils nier à ce point les répercussions et la maltraitance institutionnelle qui percutent les agents de l'EHPAD et ses résidents ?

Dans un communiqué de presse récent, à l'occasion du mouvement national pour les EHPAD, la CGT du CH Lavaur réclamait de la dignité pour nos aînés et du respect pour les soignants.

Monsieur le Directeur ce n'est pas qu'une formule ou un slogan, c'est une exigence.

A l'heure actuelle les personnes âgées de notre EHPAD ne sont pas traitées avec la dignité attendue.

Quant aux soignants, non seulement ils ne sont pas respectés mais pire ils ont l'amère sensation d'être ignorés, méprisés.

Ils le sont clairement lorsque vous les laissez ainsi, seuls, avec leur souffrance, dans leurs difficultés, sans réponse, sans prise de responsabilité de votre part pour remettre les effectifs à niveau.

Comme si cela ne suffisait pas les réponses données par votre équipe le 15 février sont venues leur donner le coup de grâce.

Ainsi donc certains agents se seraient trompés dans le planning. Quelle énormité.

➤ **Après vérifications le 16/02/18 auprès de l'équipe et sur les plannings nous vous confirmons nos informations recueillies le 15/02 :**

- Il n'y avait que 3 AS en poste le matin de bonne heure.
- L'agent qui soit disant se serait trompé ne figurait pas sur le planning édité le 13/02/18.
- Un autre planning édité le 14/02, comme par hasard, le faisait apparaître en poste !
- Nous vous affirmons que cet agent n'a jamais été prévenu.

- Ce n'est que le matin du 15/02/18 qu'une de ses collègues l'a contacté pour l'informer de ce changement dont encore une fois il n'était pas prévenu.
- Il est à noter que suite à cet appel, l'agent est venu travailler deux heures (!) pour aider ses collègues malgré des contraintes familiales et des RDV importants.
- Nous réfutons un autre argument avancé le 15/02 : les situations de travail en sous-effectif ne seraient pas dangereuses pour les agents...

Nous affirmons le contraire et nous vous exprimons notre désaccord.

Par danger grave imminent la loi entend viser les situations où le risque est susceptible de se réaliser brusquement ou dans des délais rapprochés.

Vous n'êtes pas sans ignorer que la notion de danger doit être entendue comme étant une menace directe pour la vie ou la santé de l'agent.

Par danger imminent, il faut donc entendre que l'accident ou la maladie peuvent se produire d'un instant à l'autre. Nous sommes bien dans ce cas de figure sur l'EHPAD.

- Le dernier argument avancé le 15/02 à savoir : « *Vous n'avez qu'à faire comme si c'était le WE* » **constitue le degré zéro de l'argumentation.** Nous n'en dirons pas plus...
- Dernier point, le PASA ne doit pas constituer une variable d'ajustement. Nous dénonçons et refusons la multiplication des périodes de fermetures.
Nous allons informer l'ARS de la situation relative à l'EHPAD et au PASA.

Pour information nous avons contacté l'inspection du travail le 15/02/18.

Enfin et pour conclure, **la CGT vous demande :**

- De faire cesser tous les discours de façade et hypocrites sur la bienveillance alors que les agents et les résidents sont maintenus quasi quotidiennement dans une maltraitance organisée.
- De cesser de proposer comme une potion miracle la réorganisation envisagée. Elle ne changera rien à la problématique de fond : **Il manque du personnel !**
- De donner des instructions pour que les agents soient informés nominativement 48 heures avant de tous changements sur leur planning. Les messages laissés sur les répondeurs, les SMS ou autres mails n'ont aucune valeur.
- De prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux risques et au danger générés par le travail en sous-effectif et ce au regard de votre obligation de résultat en matière de sécurité des agents.
- De recruter en urgence des AS affectées sur l'EHPAD en attendant la renégociation de la convention tripartite.

Les résidents, les familles, l'équipe de l'EHPAD et la CGT n'attendent pas 2019 ou 2020 avant qu'une réponse soit donnée en terme de moyens humains.

Monsieur le Directeur vous ne pouvez pas vous contenter de n'être que le garant de la seule « bonne » gestion d'une politique d'austérité.

Vous avez aussi une autre casquette ou un autre costume.

Celui de Directeur d'un d'établissement de soins.

A ce titre vous avez une responsabilité et un rôle importants. **Vous devez être aussi le garant du prendre soin et de la qualité des soins.**

Les logiques financières et comptables sont incompatibles avec la qualité des soins et les situations qui nous préoccupent.

Nous vous le demandons solennellement, mettez ces logiques discutables entre parenthèses afin de donner une réponse rapide, humaine et soignante.

C'est une question de respect et de dignité.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Copie :
ARS
Prdt du CS
DRH
DSSI
Inspection du travail
Conseil de Vie Sociale

Jacque DURAND et Patrick ESTRADÉ
Secrétaires du syndicat CGT du CH Lavour